

A QUI PROFITE LA CRISE DU LAIT ?

Tout le monde se souviendra longtemps des quatre millions de litres de lait (représentant une valeur de 600.000 euros) déversés le 16 septembre 2009 dans un champ de Ciney par 450 agriculteurs. Action de choc qui révéla la profondeur de la crise de ce secteur. En réponse, les producteurs de lait espéraient la mise en place de prix plus justes et une régulation de la production laitière.

Dans les jours qui suivirent, l'ACRF marqua son soutien à ce geste désespéré de protestation en rejoignant diverses manifestations : devant le siège de l'Union européenne à Bruxelles et à Battice. Un an plus tard, dans le cadre de ses Journées d'étude 2010, le mouvement a voulu savoir ce qu'il en était et a invité Stéphane Parmentier du FUGEA à faire le point¹.

Des prix toujours non rémunérateurs puisqu'indépendants des coûts de production

Quand on s'intéresse aux mécanismes de fixation des prix d'achat de la production laitière wallonne, il est réellement surprenant de se rendre compte que les coûts de production des agriculteurs ne sont pas un critère déterminant pour la fixation de ces prix. Comment, dans ces conditions, les producteurs pourraient-ils recevoir un prix « juste », rémunérateur de leur travail ? En effet, comme l'affirme Stéphane Parmentier, s'ils vivaient correctement des fruits de leur travail, « les prix d'achat aux producteurs seraient en premier lieu fixés à partir des coûts de production d'une majorité d'exploitations, auxquels serait ensuite ajoutée une marge bénéficiaire estimée nécessaire pour garantir une juste rémunération du travail paysan. Or, non seulement il n'en est rien, mais surtout, construire les prix d'achat du lait à partir de ces coûts paraît inconcevable dans le contexte actuel. »²

La direction de l'Analyse économique agricole (département de la DGARNE de la Région Wallonne) a fourni, en 2008, une estimation des coûts moyens de production des exploitations spécialisées dans le lait³.

¹ Cette analyse se base sur un atelier des Journées d'étude dans lequel intervenait Stéphane PARMENTIER ainsi que sur son étude éditée par Oxfam Magasin du Monde et intitulée « Une agriculture... sans paysans ? L'exemple du secteur laitier européen ». Ce document de +/- 30 pages est téléchargeable sur le site www.agriculture-viable.net dans la rubrique « Publications ». L'auteur est conseiller en politiques agricoles à la Fédération Unie des Groupements d'Éleveurs et d'Agriculteurs (FUGEA^o).

² *Op. cit.*, p.21.

³ Toutefois, ces coûts peuvent varier fortement d'une exploitation à une autre selon leur profil (nombre de vaches laitières, productivité, etc.). Selon l'analyse, le coût total de production peut varier de 34% de part et d'autre de la moyenne estimée.

STRUCTURE DES COÛTS DE PRODUCTION PAR POSTE ET PAR LITRE		
	Coûts par poste (en euro)	Coûts par poste (en %)
<i>Aliments</i>	0.0674	20.39
<i>Engrais, semences</i>	0.0260	7.87
<i>Divers (Vétérinaire, etc.)</i>	0.0523	15.82
<i>Travaux par tiers</i>	0.0138	4.18
<i>Matériel</i>	0.0660	19.97
<i>Foncier</i>	0.15	31.77
TOTAL	0.33	100

Souvenons-nous qu'en 2007, le prix d'achat du lait était rémunérateur (0.44 euro par litre). Certains agriculteurs ont cru en ce secteur d'activité et ont investi pour agrandir leur cheptel et donc leur production. Toutefois, ces prix n'ont pas duré... En mars 2008, ils descendaient déjà à 0.37 euro, en juin à 0.31 euro et en novembre à 0.25 euro. Pire encore, en juin 2009, les prix étaient au plus bas puisque le litre de lait était acheté par les laiteries à 0.18 euros, c'est-à-dire bien en-deçà des coûts moyens de production!

La Belgique est d'ailleurs un des pays où les prix d'achat du lait sont au plus bas car nous réalisons une plus faible proportion de produits à valeur ajoutée (beurre, fromage, yaourt, etc.).

Quels sont les facteurs dont dépendent les prix ?

Schématiquement et de manière simplifiée, on pourrait dire que trois facteurs entrent en ligne de compte dans la fixation des prix. Ceux-ci dépendent exclusivement d'un certain nombre de « données » du marché.

En premier lieu, les prix du lait sont fortement liés aux prix internationaux des produits industriels (beurre en vrac, poudre de lait, caséine⁴). Or, ces prix internationaux sont très instables. Du coup, cette volatilité des prix se répercutent inévitablement chez nos producteurs laitiers.

Ensuite, les règles économiques de l'offre et de la demande influent également sur la détermination du prix. En effet, si l'offre est plus abondante que la demande, le prix de vente sera revu à la baisse (c'est la rareté d'un produit qui fait qu'il se vend cher !) et par la même occasion le prix d'achat de la matière première.

La question des importations et des exportations prend alors tout son sens. En effet, la mise en concurrence de plus en plus importante entre les produits européens et les produits importés (qui ont d'ailleurs parfois des coûts de production moins importants) sur le marché intérieur de l'Union Européenne augmente l'offre de certains produits et donc la baisse des prix de certains produits européens.

⁴ La caséine est une protéine composée de la majeure partie des composants azotés du lait. Elle est notamment utilisée dans la fabrication des fromages (présure).

Ce qui semble préoccupant à la lecture de ces deux premiers facteurs, c'est l'importance de facteurs internationaux dans la fixation des prix européens alors que seule 2,2 % de l'offre totale laitière européenne est importée et seule 10,5 % est exportée⁵. Selon la FAO (Food and Agriculture Organization of the United Nations), *« bien que 5 à 7 % seulement de la production laitière mondiale fassent l'objet de transactions internationales, le marché mondial des laits et produits laitiers revêt une grande importance car il s'intègre dans la "stratégie alimentaire" des pays industrialisés vis à vis des pays en développement. (...) Ainsi, tant du côté de l'offre que de celui de la demande, tout contribue à faire de la poudre de lait un produit pilote des échanges agro-alimentaires dans le monde. »*⁶

Alors, finalement, qui profite de tout ce marasme économique ?

Le troisième et dernier facteur influençant le prix du lait concerne l'inégalité des rapports de force entre d'un côté les agriculteurs et de l'autre l'industrie agro-alimentaire et la grande distribution. Dans ce rapport de force, celui qui possède le plus grand « pouvoir de marché » sera celui qui pourra le plus influencer les prix à son avantage. Stéphane Parmentier définit le pouvoir de marché comme *« la capacité qu'à un acteur de la chaîne (fournisseur d'intrants, producteur, négociant, transformateur, distributeur, etc.) à imposer ses pratiques dans le cadre des transactions commerciales (en termes de prix d'achat ou de vente, de délais de livraison, de standards de production, etc.) ainsi qu'à orienter à son avantage les politiques agricoles et alimentaires aux échelles nationale, régionale et internationale. »*⁷ Sophia Murphy de l'Institut de l'agriculture et des politiques commerciales « IATP » ajoute *« Une entreprise ayant du pouvoir de marché peut augmenter ses profits aux dépens de ses clients ou de ses fournisseurs ou des deux »*⁸. Divers facteurs favorisent ce pouvoir : *la taille* (chiffre d'affaire, part de marché, volume de transactions commerciales, etc.), *le taux de concentration du secteur d'activité*⁹, *les moyens financiers* et *l'existence de liens sociaux privilégiés avec le monde politique*. Il n'est alors pas surprenant que face à :

- 10 entreprises qui à elles seules contrôlent la moitié de l'offre semencière,
 - 3 ou 4 firmes qui maîtrisent la majorité des échanges mondiaux de chaque produit agricole,
 - 4 ou 5 chaînes de supermarchés qui, dans chaque pays développé, concentrent l'essentiel de la distribution des produits alimentaires,
- la population agricole¹⁰ dispersée dans le monde entier soit généralement « preneuse de prix » tant sa marge de manœuvre dans les négociations est faible. Quant aux syndicats agricoles, nationaux ou régionaux, leurs positions et intérêts parfois très contrastés ne leur permettent pas de s'unir dans une vision qui aurait du poids sur l'élaboration de lois plus favorables aux producteurs.

Un système qui encourage l'industrialisation de l'agriculture

De plus en plus contraints à produire dans une logique concurrentielle, les producteurs se voient obligés d'accepter les conditions qui leurs sont imposées par les autres maillons de la chaîne agro-alimentaire. L'argument « c'est comme ça ou je vais voir ailleurs »¹¹ ne leur laisse en effet guère le choix... Dans ces conditions, deux options

⁵ Article de la RTBF « Crise du lait : comment en est-on arrivé là ? » du 16/09/2009, consulté le 6/10/2010.

⁶ <http://www.fao.org/docrep/v4870f/V4870F08.htm>, site consulté le 15/10/2010.

⁷ PARMENTIER, S., *Une agriculture... sans paysans. L'exemple du secteur laitier européen*, p.7

⁸ Ibid.

⁹ On distingue la concentration « horizontale » de la concentration « verticale ». Il y a concentration « horizontale » lorsque peu d'acteurs contrôlent un stade donné d'une filière d'approvisionnement agroalimentaire (fourniture d'intrants, négoce, distribution, etc.). La concentration horizontale maximale correspond alors au monopole. Par contre, il y a concentration « verticale » lorsqu'un ou plusieurs acteurs contrôlent plus d'une étape de la chaîne (si par exemple une laiterie récolte et transforme ou si une exploitation produit, transforme et vend directement à la ferme).

¹⁰ Estimée au total, en 2008, à 2.6 milliards de personnes (actives et non actives) et à 450 millions d'ouvriers agricoles. PARMENTIER, S., *idem*, p.8.

¹¹ Pour rappel, l'utilisation de cet argument est facilitée à cause de la concentration horizontale (presque monopole) de leurs acheteurs...

s'offrent aux agriculteurs : réussir à s'adapter ou disparaître¹² ! Et malheureusement, quel que soit leur choix, ce sera au bénéfice de l'industrialisation de l'agriculture. En effet, d'un côté, s'ils veulent s'adapter, ils devront augmenter leur production, se mettre aux normes sanitaires, etc. ; et d'un autre côté, s'ils ne parviennent pas à suivre cette course folle, ils vendront leur quotas de lait qui sera acheté par d'autres (en général, par des fermes déjà très productives) encourageant alors la concentration de la production.

Enfin, il s'agit d'avoir en tête que même si toutes les exploitations sont mises en difficultés quand les prix chutent, l'impact sera toutefois plus important pour les petites exploitations spécialisées dans le lait. En effet, ces dernières cumulent « négativement » les deux facteurs influents :

- tout d'abord, puisqu'elles sont spécialisées dans la production laitière, le revenu de ces exploitations dépend totalement de la « santé » du secteur laitier. Les fermes mixtes, elles, peuvent espérer équilibrer leur budget en tirant profit d'une bonne année dans les céréales, les cultures, la viande, etc.
- enfin, puisqu'elles sont petites, une baisse des prix est plus fortement ressentie dans le budget. En effet, produire plus permet d'une part de multiplier le bénéfice unitaire réalisé et d'autre part de réaliser des économies d'échelle (ce qui réduit les coûts de production globaux).

En Wallonie, cette catégorie d'exploitations correspondait, en 2005, à 14 % des exploitations laitières totales... Depuis, vu la volatilité des prix de ces dernières années, certaines ont dû encore probablement arrêter. A quand la fin de cette hécatombe ?

Marie Debois
Chargée d'étude ACRF

A lire aussi :

Unis, nous sommes plus forts..., dans *Plein Soleil*, décembre 2009 (n°739), pp.18-19.

Le lait, l'affaire de tous !, dans *Plein Soleil*, septembre 2010 (n°747), p.3.

Se nourrir, un droit fondamental pour tous, dans *Plein Soleil*, octobre 2010 (n°748), pp.10-11.

**L'ACRF souhaite que les informations qu'elle publie
soient diffusées et reproduites ;
n'oubliez pas dans ce cas de mentionner la source.**

Avec le soutien de



¹² En 20 ans (de 1985 à 2005), 65% des exploitations laitières wallonnes ont dû soit fermer leurs portes, soit leurs machines de traite !
PARMENTIER, S., Id., p.16.